

# CONDITIONS PARTICULIERES OFFRE TEMPO

Version du 22 décembre 2017

## 1. OBJET ET PREAMBULE

Les présentes Conditions Particulières complètent les termes et conditions des Conditions Générales s'agissant de l'Offre « TEMPO ».

## 2. DEFINITIONS

**Forfait** : Offre sans mise à disposition du Kit Satellite, lequel peut être acheté séparément auprès de NordNet.

**Kit Satellite** : Kit vendu par NordNet et composé :

- d'une Parabole 89 cm, une tête de réception/émission comportant un outil d'aide au pointage, environ 20 m de câble connecteur F, un câble ethernet RJ45, un guide d'installation, un tutorial vidéo sur DVD,
- d'un modem prêt à l'usage (port ethernet pour raccordement à votre micro-ordinateur ou à un équipement type routeur hub ou switch),
- d'une Tête TV (deux sorties) avec bride.

**Offre au volume** : Offre d'accès à Internet par le satellite limitée à un certain nombre de Go de données échangées et à un certain débit selon l'Offre souscrite.

**Pack**: Offre au sein de laquelle le Kit Satellite est mis à disposition du Client.

**Parabole** : Parabole extérieure bidirectionnelle permettant de recevoir et d'émettre des données à haute vitesse par voie satellitaire.

**Réseau téléphonique commuté (ou RTC)** : réseau dans lequel un poste téléphonique est relié à un central téléphonique par une paire de fil de cuivre (boucle locale).

**Période de navigation** : période de 24 heures pendant laquelle Vous pouvez Vous connecter à Internet.

**Téléphone par Satellite** : Service permettant au Client de se raccorder au réseau de téléphonie sur IP, d'émettre des appels vers les destinations identifiées et/ou opérateurs compatibles à l'aide d'un téléphone relié au modem (via la NordNetBox Séduction) et de recevoir des appels téléphoniques émis via les opérateurs disposant d'un réseau compatible, dans les conditions et selon les modalités définies ci-après.

**Tête TV** : Matériel compatible HD (sous réserve de l'acquisition par Vous d'un démodulateur spécifique) permettant la réception de la télévision et de la radio, dans les conditions visées au sein des présentes Conditions Particulières et selon les indications visées au sein de votre Bon de commande.

**Wi-Fi** : Technologie sans fil standard de partage d'un accès au réseau Internet.

## 3. SOUSCRIPTION AU SERVICE

Le Service est réservé pour une utilisation en France métropolitaine (Corse comprise).

Compte tenu de la technologie satellite, le Service est réservé à un usage résidentiel.

## 4. CONTENU DU SERVICE

### 4.1 – Description du Service

#### 4.1.1 Principes généraux

Le Service visé dans l'Offre « TEMPO » comprend :

- La possibilité de bénéficier d'une connexion à Internet par Satellite. Pour activer votre connexion à Internet, Vous devez acheter des Périodes de navigation qui sont facturées en complément de l'abonnement à l'Offre (tarif indiqué sur le Site NordNet).
- Une ligne téléphonique IP Vous permettant de bénéficier du Téléphone par Satellite. Les consommations sont facturées selon les tarifs figurant en Annexe et sur le Site NordNet.
- 6 boîtes aux lettres électroniques,
- L'accès à un logiciel de Contrôle Parental.

NordNet utilise pour la fourniture du Service d'accès Internet par le satellite dans le cadre de l'Offre « TEMPO », les services de l'opérateur satellitaire ASTRA SES.

Il est indispensable de disposer d'une Parabole compatible avec le service fourni par ASTRA SES pour bénéficier du Service. En outre, cette Parabole doit être compatible avec le satellite Astra 2F 28,2° EST en Bande KA.

La Parabole n'est pas comprise dans le cadre du Service et peut être soit achetée séparément auprès de NordNet dans le cadre d'un Kit Satellite (renseignements sur le Site) soit auprès d'un tiers auquel cas Vous devez vérifier sa compatibilité avec la technologie employée.

Est exclue toute utilisation de type mise à disposition de serveur de messagerie (hors souscription d'Options éventuellement proposées par NordNet et permettant ce type d'utilisation).

Le Service ne peut en aucun cas être utilisé dans des lieux publics ou espaces commerciaux à usage public. Ceci exclut en particulier son usage sur des bornes en libre service, espaces de type « Cyber », salons de démonstration temporaires ou permanents, à moins que Vous en ayez été expressément autorisé par NordNet.

Le Service n'est pas adapté à des utilisations spécifiques d'Internet notamment nécessitant un débit ou un volume de données échangées supérieur aux limites fixées en annexe aux présentes Conditions Particulières.

A ce titre, le Service n'est pas adapté, par exemple, aux applications nécessitant un temps de réponse très rapide (comme les jeux vidéo en réseau par exemple), au téléchargement soutenu (Peer2Peer, VOD...) et à tous services ne supportant pas le temps de transit lié aux contraintes d'une transmission par voie satellitaire.

Votre attention est attirée sur le fait que la liaison satellite est soumise à des aléas liés à la technologie employée notamment en cas de conditions météorologiques défavorables. A ce titre, il Vous est recommandé de ne pas utiliser ce Service pour y raccorder tout système lié à la sécurité des personnes ou des biens.

Vous vous interdisez d'exercer par le biais du Service une activité à risque, c'est-à-dire une activité qui implique le stockage, la réception ou la transmission de données ou la mise en œuvre d'applications sensibles ou de grande valeur, nécessitant par exemple un fonctionnement à l'épreuve des pannes, tel que équipement de surveillance ou de gestion dans des environnements à risque dont les performances doivent être sans défaut, et notamment les installations nucléaires, la navigation et/ou communication aérienne, le contrôle du trafic aérien, les appareils médicaux et notamment les appareils de réanimation ou les systèmes de contrôle de la sécurité des biens et des personnes, les systèmes d'armement.

NordNet ne sera pas tenue de faire une quelconque vérification à ce titre.

En cas de préjudice subi en relation avec une activité interdite, la responsabilité de NordNet ne pourra être engagée.

Par mesure de sécurité, NordNet Vous permet de bénéficier en plus de la connexion satellite, d'une connexion bas débit à partir d'une ligne téléphonique utilisant la technologie RTC, décrite à l'article « Connexion Internet bas débit Nomade ».

#### **4.1.2 Débit et volume de données échangées**

##### **1) Offre « TEMPO »**

Le Service permet d'échanger un volume de données selon un débit maximum de connexion défini en annexe, fonction du volume de données échangé depuis votre accès à Internet, en émission et en réception. Le volume de données est remis à zéro à chaque nouvelle Période de navigation.

Le volume est consommé par les communications téléphoniques effectuées via le Service Téléphone par Satellite, la consultation de sites Internet, l'envoi et la réception de Courriers électroniques, ainsi que par l'envoi ou la réception (téléchargement) de toute autre donnée.

Vous pouvez suivre votre consommation en accédant à votre relevé de consommation disponible sur votre Espace Abonné (accessible sur [www.nordnet.fr](http://www.nordnet.fr)).

##### **2) Limitation du débit alloué**

Indépendamment du dépassement de la limite de volume, Vous êtes informé que le débit peut être réduit notamment en période de forte sollicitation du réseau par l'ensemble des utilisateurs du réseau de l'opérateur satellitaire.

En outre, Vous êtes informés que la priorité est accordée à une utilisation du Service via certains protocoles internet (http en particulier). Par conséquent, l'utilisation du Service via des protocoles internet considérés comme non prioritaires (protocoles de peer to peer par exemple) peut ralentir le débit dont Vous bénéficiez pour cette utilisation particulière, indépendamment des quotas visés en Annexe.

## **4.2 – Accès au Service**

L'accès au Service est subordonné aux conditions cumulatives suivantes :

### **- La souscription à l'Offre**

NordNet Vous recommande de vérifier, avant la souscription au Service, que la géographie et la configuration des lieux Vous permettent d'utiliser une liaison satellite et que juridiquement, Vous avez la possibilité d'installer, au lieu prévu, une Parabole.

NordNet Vous recommande de prendre en compte :

- les éléments physiques ou géographiques du type immeuble, arbre, montagne ou mont (une vue dégagée, c'est-à-dire dépourvue d'obstacles, vers le sud est nécessaire ;
- les sources électromagnétiques du type proximité avec un aéroport ;
- les obstacles juridiques du type installations classées, règles d'urbanisme, règlement de copropriété ou refus du propriétaire (si Vous êtes locataire), etc. ;
- la Parabole doit pointer vers le sud.

### **- L'installation du Matériel suivant le guide d'installation contenant les préconisations à prendre en considération**

Vous devez fournir à NordNet toutes les informations techniques qui s'avèreraient nécessaires à l'activation du Service.

La Parabole fournie dans le Kit Satellite vendu par NordNet est pré-paramétrée pour fonctionner avec le Service de NordNet. NordNet met à votre disposition à partir de votre Espace Abonné, un outil de pointage afin de vérifier la bonne installation de la Parabole.

NordNet attire votre attention sur le fait que la Parabole, élément extérieur souvent placé en hauteur, peut causer des dommages par sa chute et que son installation par un professionnel peut limiter les risques à ce titre.

NordNet Vous communiquera, à titre indicatif, une liste d'antennistes auxquels Vous êtes libre de recourir dans les conditions et tarifs fixés par eux (non inclus au titre du Service). NordNet ne pourra être tenue pour responsable des installations réalisées par ces derniers.

### **- La réception des identifiants**

L'accès au Service est possible à la date de réception par le Client des éléments personnels d'identification, à savoir : identifiant de connexion, mot de passe de connexion, identifiant de messagerie, adresse de messagerie, mot de passe de messagerie et, une fois l'installation du Matériel réalisée.

### **- L'activation du Service**

Il Vous appartient d'activer le Service à partir de votre micro-ordinateur connecté à la NordNetBox Séduction Wi-Fi, elle-même connectée au modem relié à la Parabole. Il est nécessaire que votre micro-ordinateur réponde à la configuration minimale visée sur la documentation du Matériel ou disponible sur simple demande auprès de NordNet.

Vous devrez utiliser les logiciels de connexion éventuellement fournis par NordNet et le cas échéant accepter les conditions de la licence d'utilisation de ces logiciels. A ce titre, Vous vous engagez à respecter les modalités d'installation et d'utilisation des logiciels.

### **- L'activation de la connexion à Internet**

Pour activer votre connexion à Internet, Vous devez acheter une Période de navigation, au tarif indiqué sur le Site NordNet. Pour ce faire, il Vous suffit de Vous connecter à la page Internet dédiée à cet effet (accessible sans avoir acheté de Période de navigation) ou de contacter NordNet par téléphone. Vous pouvez acheter une ou plusieurs Périodes de navigation en une seule fois. Vous bénéficierez de votre connexion à Internet 15 minutes après l'achat de votre (vos) Périodes de navigation et pour la durée choisie.

## **4.3 - Matériel**

Pendant la durée du Contrat, NordNet met à votre disposition une NordNetBox Séduction Wi-Fi qui reste la propriété pleine et entière de NordNet.

## **4.4. Téléphone par Satellite**

### **4.4.1 Présentation**

Le Téléphone par Satellite Vous permet de disposer d'une ligne téléphonique IP. Un numéro de téléphone de type 09xxxxxxx Vous sera attribué par NordNet (sur indication de PSN, notre opérateur de téléphonie sur IP).

NordNet pourra modifier le numéro de téléphone du Client pour motifs légitimes, notamment si l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes) impose une telle modification.

Vous pouvez également demander la portabilité du numéro de téléphone qui Vous a été attribué par un autre opérateur (sous réserve des restrictions liées à ce numéro), dans les conditions visées à l'article « Portabilité ».

Ce numéro permettra au Client d'être appelé par toute personne, moyennant le coût d'un appel local (pour tout appel depuis un poste fixe national et sous réserve de l'éventuel surcoût appliqué par l'opérateur de l'appelant), mais également d'appeler l'ensemble des numéros de postes fixes et mobiles dans les limites notamment géographiques, et selon la tarification décrite sur le Site NordNet et en annexe des présentes.

Toute communication sera facturée à la seconde, sauf pour les numéros spéciaux qui sont facturés à la minute, aux tarifs en vigueur, fonction des destinations d'appels ou du numéro spécial appelé et un coût de mise en relation, variable en fonction de la destination de l'appel ou du numéro spécial appelé, sera également ajouté pour chaque appel passé. Les tarifs et coûts de mise en relation applicables sont définis sur le Site NordNet et en annexe des présentes.

S'agissant des appels vers les numéros spéciaux (notamment numéros permettant l'accès à un service à valeur ajoutée et numéros courts), un prix destiné à rémunérer la prestation de service obtenue en appelant ce numéro pourra Vous être facturé (ce prix est déterminé par le fournisseur du service ainsi appelé).

Le Client bénéficie par ailleurs d'appels gratuits vers le service de messagerie vocale (888) et entre les abonnés à la téléphonie sur IP proposée par NordNet, de la consultation du journal des numéros appelés (4 derniers chiffres masqués, du suivi de sa consommation sur son Espace Abonné, et de la réception par Courrier électronique de ses messages vocaux.

Vous êtes informé que les appels entrants ou sortants vers un numéro court, spécial ou IP (de type 08xxxxxxx ou 09xxxxxxx,) ne pourront être transmis que s'il existe un protocole d'accord entre les différents opérateurs permettant cet acheminement. Il est donc possible que les appels émis ou reçus depuis ces numéros particuliers puissent ne pas aboutir.

Il est précisé que tous les appels sont limités à deux heures de communication par appel (Vous devez raccrocher et pouvez rappeler votre correspondant ensuite).

Le Client est informé du fait que le Service Téléphone par Satellite implique qu'il est susceptible de figurer au sein des différents services d'annuaires universels, à moins qu'il ne notifie son opposition à NordNet dans les conditions définies à l'article « Notifications » des Conditions Générales.

### **4.4.2 Accès au Service Téléphone par Satellite**

Le Matériel mis à disposition ou vendu par NordNet est pré-paramétré pour fonctionner avec le Service Téléphone par Satellite.

L'accès au Téléphone par Satellite nécessite que votre téléphone soit sous tension et soit relié à la NordNetBox Séduction reliée à votre démodulateur satellite selon les spécifications et modalités décrites dans la documentation jointe, ou sur simple demande auprès de NordNet (cf. article « Notifications »).

### **4.4.3 Utilisation du Service Téléphone par Satellite**

L'utilisation du Service Téléphone par Satellite ne peut se faire que dans le cadre d'un usage normal ou professionnel limité. Il ne pourra en aucun cas être relié à un appareil de type télécopie. A défaut, NordNet se réserve le droit de bloquer, voire de résilier l'accès au Service Téléphone par Satellite dans les conditions définies à l'article « Blocage » des Conditions Générales.

**IMPORTANT** : Les appels à destination des services d'urgence (tels que, par exemple, services de police, pompiers, SAMU, etc.) sont automatiquement dirigés vers le centre d'intervention correspondant à la localisation géographique portée à la connaissance de NordNet lors de votre souscription au Service Téléphone par Satellite. Il est donc nécessaire, en cas de modification de l'une ou l'autre de vos coordonnées, et notamment de l'adresse d'installation, que

Vous en avertissiez au préalable et par écrit NordNet. A défaut, NordNet ne pourra être tenue pour responsable de l'acheminement des appels d'urgence vers un centre d'intervention éloigné de votre situation effective.

NordNet Vous conseille de maintenir une ligne téléphonique classique en complément de celle qui Vous est fournie dans le cadre du Service Téléphone par Satellite, notamment pour les situations d'urgence.

#### **4.4.4 Qualité de la Communication**

Dans le cadre du Service Téléphone par Satellite, le Client est informé du fait que la qualité de l'écoute et de la communication en général peut être moindre par rapport à la qualité d'une ligne téléphonique classique. De plus, dans le cadre d'une transmission par satellite, le service de téléphonie subit les contraintes liées à cette technologie : temps de transit de la voix, perturbations liées aux conditions météorologiques, réduction de débit, etc.

#### **4.4.5 Réception de vos messages vocaux**

Vous pouvez consulter les messages vocaux qui Vous sont laissés via votre ligne téléphonique IP :

- en composant le 888 sur votre ligne téléphonique IP ou,
- les recevoir par Courrier électronique. Le cas échéant, ces messages Vous seront adressés sur votre Adresse principale sous réserve d'un paramétrage adapté à cet effet.

Vous devez également le cas échéant paramétrer vos antivirus, antispam et firewall. Si le paramétrage de vos antivirus, antispam et firewall empêche la réception par Courrier électronique de vos messages vocaux, NordNet ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'une incompatibilité technique entre ces outils de protection et le service de réception par Courrier électronique de vos messages vocaux.

#### **4.4.6 Portabilité**

Si Vous souhaitez conserver le numéro de téléphone qui Vous a été attribué par un autre opérateur, Vous devez en faire la demande expresse auprès de NordNet, Vous assurez que votre opérateur actuel autorise cette portabilité et vérifier les conséquences de cette portabilité sur le contrat qui Vous lie à votre opérateur actuel. A cet égard, NordNet Vous rappelle que Vous devez Vous être acquitté de l'ensemble de vos obligations à l'égard de votre opérateur actuel. Les opérations techniques nécessaires à la portabilité de notre numéro de téléphone entraîneront une interruption du Service jusqu'à leur achèvement.

Si Vous souhaitez conserver le numéro de téléphone qui Vous est fourni dans le cadre du Service et changer d'opérateur téléphonique, votre demande devra être adressée par NordNet et ne remet pas en cause votre Contrat.

### **4.5 Télévision**

Pour recevoir la télévision via la Tête TV, il est nécessaire que celle-ci soit reliée un démodulateur spécifique (non fourni par NordNet).

Avec la Tête TV comprise dans le Kit Satellite vendu par NordNet, Vous pouvez relier jusqu'à 2 démodulateurs, pour desservir 2 téléviseurs.

Cette Tête TV doit être installée sur votre Parabole, et peut être attachée à votre tête d'émission/réception grâce à la fixation double tête fournie par NordNet.

Selon l'usage que Vous souhaitez faire de votre télévision par satellite, il Vous appartient d'acquérir des équipements complémentaires type démodulateurs, carte de décodage spécifique (pour la réception des chaînes de la TNT), câble coaxial, et de souscrire directement des services complémentaires auprès de prestataires tiers (ex : adhésion à un bouquet de chaînes payantes compatibles avec la réception par le(s) satellite(s) visé(s) au sein de votre Bon de commande).

### **4.6. Utilisation conforme du Service**

NordNet Vous rappelle que conformément aux dispositions de l'article L.336-3 du Code de propriété intellectuelle, « *La personne titulaire de l'accès à des services de communication au public en ligne a l'obligation de veiller à ce que cet accès ne fasse pas l'objet d'une utilisation à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'oeuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II lorsqu'elle est requise.*

*Le manquement de la personne titulaire de l'accès à l'obligation définie au premier alinéa n'a pas pour effet d'engager la responsabilité pénale de l'intéressé, sous réserve des articles L. 335-7 et L. 335-7-1. »*

Vous êtes informé qu'en cas de violation de l'obligation prévue à l'article susvisé, la Commission de protection des droits de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (« HADOPI »), pourrait Vous

identifier et Vous envoyer, par voie électronique et par l'intermédiaire de NordNet, une recommandation Vous rappelant notamment l'obligation de surveiller votre accès à Internet et l'existence de moyens de sécurisation permettant de prévenir l'utilisation prohibée de l'accès à Internet.

Si dans les six mois suivant l'envoi de cette recommandation, il est constaté une nouvelle violation de votre obligation de surveiller votre accès à Internet, la Commission de protection des droits de l'HADOPI pourrait Vous adresser une nouvelle recommandation assortie d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de persistance des faits, la HADOPI peut en informer le Tribunal correctionnel.

Dans ce cadre, le juge qui constaterait que Vous avez fait preuve d'une négligence caractérisée en ne sécurisant pas votre accès à Internet peut Vous condamner à l'amende prévue pour les contraventions de cinquième classe et prononcer la peine complémentaire de suspension à l'accès à Internet pour une durée maximale d'un (1) mois, assortie de l'interdiction de souscrire pendant cette période un autre contrat portant sur un service de même nature auprès de tout opérateur.

Par ailleurs, si Vous vous rendez coupable d'actes de contrefaçon, c'est-à-dire si Vous portez atteinte à des droits de propriété intellectuelle via votre accès à Internet, le juge pourra Vous condamner à une peine pouvant aller jusqu'à 3 (trois) ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende, ainsi qu'à une peine complémentaire de suspension de votre accès à Internet pour une durée maximale d'1 (un) an, assortie de l'interdiction de souscrire pendant cette période un autre contrat portant sur un service de même nature auprès de tout opérateur.

NordNet rappelle enfin que le piratage nuit à la création artistique et à l'économie du secteur culturel et qu'une offre légale est accessible sur Internet afin de télécharger des contenus culturels licitement dans le respect des droits d'auteur et des droits voisins.

#### **4.7 Contrôle Parental**

Il Vous appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger les enfants ayant accès au(x) micro-ordinateur(s) connecté(s) à Internet à raison des contenus qu'ils sont susceptibles de visualiser sur le réseau Internet.

A ce titre, NordNet Vous conseille l'installation d'un logiciel de Contrôle Parental et propose gratuitement le téléchargement de ce type de logiciel aux Clients ayant souscrit un Service d'accès Internet pour la durée de leur abonnement au Service. Les conditions applicables (Conditions particulières « Produit de sécurité ») sont disponibles sur le Site NordNet ou sur simple demande auprès de NordNet (cf. article « Notifications »).

#### **4.8 Courrier électronique**

##### **4.8.1 - Adresses électroniques**

NordNet met à votre disposition 6 (six) boîtes aux lettres électroniques.

Sauf en ce qui concerne l'Adresse principale créée par NordNet (qui est définie de la manière suivante : login@nordnet.fr), Vous êtes libres de déterminer le nom composant chaque adresse électronique de ces boîtes, à moins que le nom choisi ne soit déjà utilisé par un autre internaute.

NordNet se réserve le droit de ne pas donner suite à une demande d'adresse électronique si elle porte atteinte à l'ordre public français ou étranger, aux droits d'autrui ou aux droits ou à l'image de NordNet. Toutefois, NordNet ne sera pas tenue de réaliser une quelconque vérification à ce titre. S'il est notifié à NordNet que le nom que Vous avez choisi est illicite, contraire à l'ordre public ou aux réglementations applicables, NordNet, dès lors qu'elle ne peut raisonnablement douter du bien-fondé ou de l'exactitude de la notification, se réserve le droit de bloquer ou de supprimer l'accès à l'adresse concernée sans préavis ni indemnité.

L'attribution d'une adresse électronique demandée ne prive pas NordNet de son droit de la bloquer ou de la supprimer ultérieurement à l'occasion d'une vérification de sa part.

Si, dans les cas évoqués ci-dessus, NordNet bloque ou supprime l'adresse de courrier électronique concernée, elle ne sera redevable à votre égard d'aucun dédommagement.

Vous êtes informé qu'une adresse électronique peut s'avérer indisponible en cours de Contrat si NordNet change de nom, notamment en cas de rapprochement avec un fournisseur d'accès à Internet existant. Le cas échéant, Vous serez invités à la modifier dans les conditions qui Vous seront précisées.

##### **4.8.2 - Consultation de votre courrier électronique**

Vous disposez de plusieurs moyens de consulter vos messages. Ces moyens ne sont pas reliés entre eux.

Ainsi, lorsque Vous consultez vos messages à partir du service « Votre messagerie » ou « MobileMail » (décrits ci-dessous), ils sont automatiquement téléchargés sur « Votre messagerie » ou « MobileMail » et Vous ne pourrez pas les visualiser sur votre boîte aux lettres électronique lors d'une connexion à partir de votre micro-ordinateur, à moins d'effectuer un transfert manuel.

NordNet met à votre disposition un service en ligne de messagerie appelé « Votre messagerie », accessible à l'aide de vos identifiants de messagerie, dans la rubrique « Votre messagerie » du site [www.nordnet.fr](http://www.nordnet.fr). Ce service Vous permet de consulter vos Courriers électroniques, depuis tout ordinateur connecté à Internet et équipé d'un navigateur et ce quel que soit l'endroit où il se trouve. Lorsque Vous vous connectez à ce service via un appareil mobile (téléphone ou tablette), Vous êtes automatiquement dirigé vers une version du service « Votre messagerie » qui est adaptée aux mobiles (« MobileMail »).

La consultation de vos messages nécessite un paramétrage de votre système de réception de messages de votre micro-ordinateur et/ou de votre appareil mobile (voir conditions fixées par votre système).

Vous êtes averti que l'identité de l'expéditeur indiquée sur le message peut être usurpée ou que le contenu du Courrier électronique peut être modifié entre l'expédition et la réception du fait d'un acte malveillant et/ou du caractère peu sécurisé du réseau Internet.

#### **4.8.3 - Acheminement des Courriers électroniques**

La délivrance d'un Courrier électronique est en principe quasi-instantanée. Toutefois, il peut arriver, pour des raisons indépendantes de la volonté de NordNet liées à la nature du réseau Internet ou à l'action des autres fournisseurs d'accès à Internet, que la transmission d'un Courrier électronique puisse être différée dans le temps.

Sauf si sa faute est avérée, la société NordNet ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un retard indépendant de sa volonté.

Vous vous engagez à doubler l'envoi du Courrier électronique par l'envoi d'un courrier papier, si la correspondance émise revêt un caractère important.

De même, Vous vous engagez à exiger de vos correspondants que tout message important, dont Vous êtes le destinataire, Vous soit à la fois communiqué par Courrier électronique et par courrier papier ou à obtenir un accusé de réception par retour.

NordNet se réserve le droit de ne pas acheminer vers votre boîte aux lettres électronique les messages dont la taille est supérieure à quinze (15) Mo (Méga Octets) pour les boîtes aux lettres classiques (25 Mo pour les Giga Boîtes aux lettres). Le cas échéant, l'expéditeur pourra être averti de la non délivrance du(des) message(s) concerné(s).

NordNet se réserve le droit de ne pas envoyer les messages dont la taille est supérieure à vingt-cinq (25) Mo (Méga Octets). Le cas échéant, Vous serez averti de la non délivrance du(des) message(s) concerné(s).

#### **4.8.4 - Stockage des Courriers électroniques**

Vous disposez d'un espace de stockage, sur nos serveurs, limité à deux cent cinquante (250) Mo (Méga Octets) par adresse électronique. Cette capacité peut être portée à un (1) Giga octet en souscrivant à l'Option Giga boîte aux lettres auprès de NordNet (tarifs consultables sur le Site NordNet).

Une fois l'espace maximal atteint, les Courriers électroniques que Vous avez reçus pourront être bloqués et n'apparaîtront pas dans votre boîte à Courriers électroniques. Il Vous appartient de veiller à conserver de la place en effectuant les archives, sauvegardes ou suppressions nécessaires.

De plus, Vous vous engagez à archiver ou sauvegarder sur votre micro-ordinateur et/ou sur tout support externe, les Courriers électroniques émis ou reçus que Vous estimez importants. A défaut et en cas de perte de Courrier électronique, NordNet ne peut en être tenue pour responsable.

Enfin, NordNet se réserve le droit, en cas d'inactivité sur votre adresse électronique pendant une période supérieure ou égale à trois (3) mois, de purger votre compte de messagerie figurant sur le serveur, sans avertissement préalable ni indemnité.

#### **4.9 Services associés de protection de la messagerie**

Les adresses de Courriers électroniques mises à disposition par NordNet dans le cadre du Contrat bénéficient d'une protection antivirus et antispam ayant pour objet de Vous aider à filtrer les Courriers électroniques dangereux et/ou indésirables sous réserve que les messages transitent effectivement par les serveurs de NordNet (selon le paramétrage

choisi par le Client pour son système de messagerie). Ces Services associés ne protègent pas votre micro-ordinateur et ses applicatifs dans leur ensemble.

Vous êtes averti que tout logiciel aux fonctionnalités équivalentes, limité ou non au Service de messagerie, installé sur votre micro-ordinateur peut éventuellement entrer en conflit avec les Services antivirus et/ou anti spam de messagerie proposés par NordNet.

Par ailleurs, Vous êtes informé que les Courriers électroniques qui Vous sont adressés par le biais du Service de messagerie NordNet sont vérifiés en fonction de paramètres prédéfinis par NordNet par différents programmes automatiques et qu'aucun dispositif de sécurité informatique ne procure une protection absolue à son Utilisateur.

#### **4.9.1 - L'antivirus de messagerie**

En cas de détection d'un virus, le message ne sera pas acheminé et sera supprimé. Si Vous êtes destinataire d'un tel message, NordNet Vous adressera un Courrier électronique d'alerte virus Vous en avertissant.

Vous pouvez néanmoins demander à bénéficier, à vos risques et périls, d'un acheminement des Courriers électroniques détectés comme suspect en contactant NordNet (cf. article « Notifications » des Conditions Générales). Le cas échéant, les messages suspects ne seront accessibles qu'après prise en compte de votre demande.

Vous êtes informé que ce service est à même d'identifier les virus connus (et ne peut anticiper les virus non encore développés) et correspondant à la liste de l'antivirus de messagerie ; ceci exclut la possibilité d'identifier tout virus dont le code ne serait pas strictement identique à celui ayant servi de base à l'établissement de la liste précitée.

#### **4.9.2 - L'anti spam de messagerie**

Si le système anti spam de NordNet considère l'un des Courriers électroniques que Vous avez reçus comme pouvant être un spam, un « tag » sera ajouté à l'objet du message afin que vous puissiez l'identifier : à titre d'exemple : :-)( ou :-((.

Vous pouvez paramétrer votre logiciel de messagerie, pour que les messages comportant ce type d'en-tête soient placés dans un dossier spécial.

Il Vous est conseillé de vérifier qu'un Courrier électronique « légitime » ne figure pas parmi les Courriers électroniques marqués comme étant des spams, avant de les supprimer.

### **4.10 Connexion Internet bas-débit « Nomade »**

En plus de la connexion satellite, NordNet peut Vous fournir un accès à Internet via une connexion bas débit (56 kb/s maximum en réception) utilisable en France métropolitaine si Vous disposez d'une ligne téléphonique recourant à la technologie RTC (réseau téléphonique commuté) et d'un modem bas débit 56 kb/s différent du modem fourni par NordNet au titre du Service.

L'utilisation de cette connexion bas débit ne fera pas l'objet de facturation supplémentaire par NordNet, mais Vous devrez supporter le coût de la communication téléphonique dont le prix peut varier selon votre opérateur téléphonique.

## **5 – OPTIONS: ANTIVIRUS-FIREWALL – GIGA BOITE**

### **5.1 - Logiciels de protection proposés en Option**

Afin de protéger votre micro-ordinateur et non pas uniquement votre messagerie, NordNet propose notamment à ses Clients de s'abonner à l'Option Securitoo Intégral.

Contrairement à l'antivirus de messagerie, cette Option propose un antivirus que Vous pouvez paramétrer et qui vérifie également le contenu des fichiers téléchargés. Vous pouvez obtenir le détail de cette Option sur le Site NordNet. Les Conditions Particulières « Produits de Sécurité » sont applicables à cette Option.

### **5.2 Option Giga Boîte**

Cette Option Vous permet de porter l'espace de stockage mis à votre disposition par NordNet dans le cadre du service « Votre messagerie » à un (1) Gigaoctet. Cette Option est proposée aux tarifs et conditions disponibles sur demande auprès de NordNet (cf. article « Notifications » des Conditions Générales).

## **6 – MIGRATION A L'INITIATIVE DU CLIENT**

### **6.1 La migration vers une autre Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par satellite**



Vous êtes informé que seule la migration d'une Offre « TEMPO » vers une Offre « JET » de type « Forfait » est possible, sans frais. Il n'est donc pas possible de migrer vers une Offre « JET » de type « Pack », vers une Offre « MAX » ou vers tout Offre qui ne serait plus commercialisée par NordNet.

NordNet attire votre attention sur le fait que la demande de migration ne résilie en aucun cas les Options auxquelles Vous avez souscrit. De ce fait, les Options restent actives, sauf si Vous procédez à leur résiliation.

## **6.2 La migration vers une Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par ADSL**

Vous pouvez demander à migrer vers une Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par ADSL proposée par NordNet (ci-après « Offre Internet ADSL »), sous réserve d'éligibilité de votre ligne téléphonique.

Nous Vous invitons donc à sauvegarder vos données au plus tard la veille du jour de la migration de votre abonnement.

Les éventuelles Options auxquelles Vous aurez souscrit dans le cadre de votre Contrat d'abonnement au Service d'accès à Internet par le satellite seront résiliées.

Il Vous appartiendra donc de préciser sur le bon de migration les éventuelles Options dont Vous souhaitez bénéficier dans le cadre de votre Offre Internet ADSL.

NordNet Vous permet de conserver sans frais l'adresse de messagerie électronique (Adresse principale) fournie dans le cadre de votre Contrat d'abonnement au Service d'accès à Internet par le satellite.

Cependant, NordNet attire votre attention sur le fait que la migration vers une Offre Internet ADSL entraîne la création de nouveaux identifiants et d'une nouvelle adresse de messagerie électronique, qui remplace la précédente au sein de votre Espace Abonné et devient, par défaut, l'Adresse principale de communication entre Vous et NordNet.

Enfin, il Vous appartiendra de renvoyer à NordNet le Matériel loué ou mis à votre disposition dans les conditions définies au sein des présentes, sauf si Vous l'avez acquis.

## **6.3 Les frais de migration et la facturation**

La migration vers une Offre « JET » ou vers une Offre Internet ADSL est réalisée sans frais.

Sauf indication contraire, la migration et la facturation sont effectuées au premier jour ouvré du mois suivant la réception de votre demande.

## **7 – TARIFS ET PAIEMENT**

### **7.1 Tarifs**

Les tarifs sont consultables sur le Site NordNet et sur simple demande auprès de NordNet.

Pour tout nouvel abonnement à l'Offre TEMPO, des frais d'accès au Service dont le montant sera précisé sur le Site NordNet ou dans le cadre du processus d'abonnement, pourront également Vous être facturés par NordNet. Ces frais ne comprennent pas les frais liés à l'installation de votre Matériel.

### **7.2 Modalités de facturation et de règlement**

Le Service et les éventuelles Options proposés par NordNet sont facturés mensuellement et d'avance, sauf le cas particulier des coûts de mise en relation et des consommations dans le cadre du Service Téléphone par Satellite et des Périodes de navigation, lesquels seront facturés le premier jour ouvré du mois suivant le mois au cours duquel ils ont été enregistrés et en complément du tarif mensuel.

Par exception, si le montant des communications téléphoniques excède 50 euros au cours d'un mois, NordNet se réserve la possibilité de bloquer la faculté de passer des communications (sauf numéros d'urgence) jusqu'au mois suivant. Vous avez cependant la possibilité de réactiver la faculté de passer des communications sous réserve du paiement immédiat du montant déjà consommé.

NordNet précise qu'elle ne dispose pas des outils lui permettant de suivre en direct la consommation faite par le Client du Service Téléphone par Satellite et que ces informations lui sont transmises par des opérateurs partenaires. Par conséquent, le montant des communications du Client peut dépasser le seuil de 50 euros avant que NordNet en soit

informée et puisse ainsi bloquer la faculté du Client de passer des communications. En outre, le montant des communications annoncé par NordNet lors du blocage Vous est indiqué sous réserve des informations qui pourraient ensuite être communiquées à NordNet par ses partenaires.

Si Vous ne souhaitez pas que ces restrictions Vous soient appliquées, NordNet Vous invite à en faire la demande auprès de ses services pour étudier la solution qui pourrait être mise en place.

Lors de la facturation du deuxième mois d'abonnement, le premier mois d'abonnement est facturé au prorata temporis, (jusqu'au dernier jour de ce premier mois) à compter de la première des deux dates suivantes :

- la date de mise en service de la connexion par le Client, ou
- la date de validation de votre souscription au Service par NordNet auquel s'ajoutent quinze (15) jours.

A défaut de contestation de la facture (cf. article « Notifications ») dans l'année qui suit sa réception, NordNet considérera que Vous avez accepté ladite facture.

## **8 - RESPONSABILITE**

En complément des Conditions Générales, il est précisé que NordNet n'est pas responsable des interruptions du Service, des restrictions d'accès au réseau ou à des serveurs spécifiques connectés au réseau, des variations de qualité du Service qui résulteraient du fait d'une action ou d'une omission d'un tiers au Contrat, et qui serait totalement indépendante de la volonté de NordNet.

De même, le Service faisant appel à une technologie spécifique, des interférences ou perturbations peuvent intervenir, y compris du fait de la configuration de l'environnement de votre domicile ou des conditions météorologiques.

Par ailleurs, NordNet Vous rappelle que Vous êtes responsable de l'installation et du paramétrage du Matériel et qu'il Vous appartient de vérifier la compatibilité de tout équipement que Vous souhaiteriez utiliser avec le Service avant toute Commande.

En outre, Vous reconnaissez que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées, notamment contre des détournements éventuels. La protection de vos installations contre tous types d'intrusions est à votre charge.

En outre, NordNet ne pourra être tenue responsable, ni à votre égard, ni à l'égard d'un tiers pour tous les préjudices, pertes et dommages pouvant survenir en raison notamment des éventuels risques sur la santé liés à la mise en place d'une Parabole et du Wi-Fi (notez qu'en l'état actuel des connaissances, les risques ne sont pas connus) et du fait d'inconvénients liés à la technologie Wi-Fi, et plus particulièrement d'une baisse de débit, voire d'une coupure de service liée auxdits inconvénients.

## **9 - DUREE DU CONTRAT**

Sauf dispositions spécifiques prévues au sein du Bon de Commande, le Contrat d'abonnement est fonction de la périodicité de paiement choisie par le Client.

Ainsi, si Vous avez payé d'avance plusieurs mensualités et/ou plusieurs Périodes de navigation au titre de votre Contrat d'abonnement au Service, le Contrat est conclu pour une durée correspondant au nombre de mensualités et/ou de Période de navigation payées d'avance, sauf durée supérieure fixée au sein de l'Offre.

Le Contrat peut être résilié à tout moment dans les conditions définies à l'article « Résiliation ».

## **10 - RESILIATION**

### **10.1 - Résiliation sans faute à votre initiative**

En cas de résiliation avant le terme de votre engagement, le paiement des sommes restant dues au titre des mois d'abonnement à venir et/ou restant à courir au titre de l'abonnement souscrit, au jour de la résiliation effective du Contrat, devra être acquitté.

Ce paiement ne constitue pas des frais de résiliation mais est dû en raison de votre souscription à un contrat à durée déterminée.

### **10.2 - Résiliation pour motif légitime du Client**

Pour les motifs légitimes ci-après exposés, la résiliation anticipée du Contrat ne donnera pas lieu au paiement d'une indemnité par le Client.

Le cas échéant, la résiliation devra être demandée dans les conditions visées à l'article « Résiliation pour motif légitime du Client » des Conditions Générales et sous réserve de la production de tout justificatif utile faisant état du motif invoqué (ex : copie du procès-verbal du syndicat de copropriété, attestation sur l'honneur du propriétaire de votre immeuble indiquant son refus, etc.).

Cette possibilité de résiliation ne concerne que le Service et en aucun cas le Kit Satellite s'il a été acheté auprès de NordNet, qui ne relève pas du présent Contrat.

#### **a) Résiliation en cas de défaut de signal**

Vous pourrez demander la résiliation du Contrat sans indemnité dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de la réception du Matériel si votre connexion Internet par Satellite ne fonctionne pas, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- votre installation doit être conforme aux exigences techniques,
- le dysfonctionnement ne doit pas être lié à un défaut, une panne ou une mauvaise installation ou à un mauvais pointage de votre équipement (micro-ordinateur, Parabole, etc.) ou du Matériel mis à votre disposition par NordNet (dans ce cas, le Matériel sera échangé dans les conditions prévues à l'article « Réserve de propriété – Transfert de risques »),

NordNet pourra effectuer tout diagnostic à distance et décider de dépêcher sur place un technicien, expert et/ou antenniste pour confirmer son diagnostic et vérifier que la Parabole a été installée à un endroit adapté et qu'aucun signal ne peut être obtenu. Notez que si le technicien, expert et/ou antenniste conclut à une erreur d'installation de votre part, NordNet Vous facturera la somme de 300 euros HT (360 euros TTC) au titre de cette prestation de vérification.

#### **b) Déménagement**

Vous pourrez demander à bénéficier de l'Offre à votre nouvelle adresse sous réserve de la présence ou de l'installation d'une Parabole.

En cas de déménagement dans une zone éligible à l'ADSL, Vous pouvez soit conserver votre Offre actuelle, soit demander à migrer vers une Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par ADSL comme indiqué à l'article « Migration à l'initiative du Client ».

#### **c) Résiliation en cas d'obstacles juridiques rendant impossible l'installation de la Parabole**

Si malgré vos vérifications préalables à la Commande ou à la nouvelle installation en cas de déménagement, Vous êtes dans l'impossibilité d'installer la Parabole en raison d'obstacles juridiques (interdiction du propriétaire de l'immeuble, du syndicat de copropriété, site classé, etc.), Vous pourrez demander la résiliation du Contrat sans indemnité dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de la réception du Matériel ou de la notification de votre déménagement.

#### **d) Motifs légitimes particuliers**

NordNet Vous remboursera les sommes qu'elle Vous aura facturées et que Vous aurez payées au titre du Service, si Vous résiliez le Contrat dans l'un des cas suivants :

- lorsqu'un obstacle empêche localement depuis votre habitation de bénéficier d'une vue suffisamment dégagée nécessaire à la réception des signaux de communications électroniques transmis ;
- lorsque la proximité d'une source électromagnétique puissante empêche la réception de signaux de communications électroniques transmis ;
- lorsqu'en vertu de l'application particulière de règles d'urbanisme définies localement ou dans le code de l'urbanisme l'installation de la Parabole chez Vous est impossible.

Cette résiliation devra intervenir dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de la réception du Matériel. NordNet se réserve le droit de vérifier la réalité du motif allégué sur pièces ou sur place notamment en dépêchant sur place un technicien, expert et/ou antenniste. Si le technicien, expert et/ou antenniste conclut que le motif allégué n'est pas avéré, NordNet Vous facturera la somme de 300 euros HT (360 euros TTC) au titre de la prestation de vérification-expertise.

### **11 - OPTIONS LORS DE LA CESSATION DU CONTRAT**

Conformément à l'article L.44-1 du Code des postes et des communications électroniques, dans l'hypothèse où Vous changez de fournisseur d'accès à Internet, NordNet Vous offre la possibilité de continuer, pour une durée de six mois à compter de la résiliation, à avoir accès gratuitement (hors coût lié à votre nouvelle connexion à Internet) au courrier électronique reçu sur l'adresse électronique que NordNet Vous a attribuée dans le cadre du Service.

Vous devez en faire la demande expresse au Service Client au moment de la résiliation de votre abonnement.

Dans ce cas et à l'issue de six mois à compter de la résiliation du Contrat, votre/vos adresse(s) électronique(s) sera(ont) bloquée(s), Vous n'aurez plus accès au service « Votre messagerie » ni « MobileMail » et les messages que Vous n'aurez pas sauvegardés sur votre micro-ordinateur et/ou sur tout support externe seront supprimés.

**Annexe – Quotas de Trafic**  
**Offre « TEMPO »**

Le Service permet d'échanger un volume de données selon un débit maximum de connexion défini ci-après.

|              | <b>Volume de données téléchargées depuis votre accès (en émission et en réception)</b> | <b>Evolution Débit (débit maximum)</b>                       |
|--------------|--|--|
| <b>TEMPO</b> | Jusqu'à 1 Go   | Jusqu'à 20 Mb/s en réception et jusqu'à 2 Mb/s en émission   |
| <b>TEMPO</b> | Jusqu'à 2 Go   | Jusqu'à 10 Mb/s en réception et jusqu'à 1 Mb/s en émission   |
| <b>TEMPO</b> | Jusqu'à 3 Go   | Jusqu'à 5 Mb/s en réception et jusqu'à 512 Kb/s en émission  |
| <b>TEMPO</b> | Jusqu'à 5 Go   | Jusqu'à 1 Mb/s en réception et jusqu'à 128 Kb/s en émission  |
| <b>TEMPO</b> | Au-delà de 5 Go  | Jusqu'à 512 Kb/s en réception et jusqu'à 64 Kb/s en émission |

## Annexe Grille tarifaire Téléphone par Satellite

Détail des destinations et des tarifs hors forfaits (en euros TTC)

CR = Coût de mise en relation  
CC = Coût des communications

|  | FIXES                             | MOBILES                          |
|--|-----------------------------------|----------------------------------|
| <b>France</b>  | CR = 0,11 €<br>CC = 0,039 € / min | CR : 0,16 €<br>CC : 0.16 € /min  |
| <b>Vers DOM/TOM</b><br>(Guyane Française, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Ile de la Réunion, Saint Pierre et Miquelon)  | CR : 0,11 €<br>CC : 0.175 € /min  | CR : 0,24 €<br>CC : 0.48 € /min  |
| <b>Vers autres DOM/TOM</b><br>(Polynésie Française, Nouvelle Calédonie)  | CR : 0,11 €<br>CC : 0.175 € /min  | CR : 0,11 €<br>CC : 0.175 € /min |
| <b>Vers Europe Proche</b><br>(Açores, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, îles Canaries, île de Guernesey, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Madère, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse)  | CR : 0,11 €<br>CC : 0.07 € /min   | CR : 0,11 €<br>CC : 0.305 € /min |
| <b>Vers Europe</b><br>(Albanie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Estonie, Gibraltar, Hongrie, Iles Féroé, Islande, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Malte, Moldavie, Monténégro, Pologne, Roumanie, Russie, Saint-Martin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Ukraine et Yougoslavie)   | CR : 0,11 €<br>CC : 0.28 € /min   | CR : 0,11 €<br>CC : 0.502 € /min |
| <b>Vers Maghreb</b><br>(Algérie, Maroc et Tunisie)   | CR : 0,11 €<br>CC : 0.28 € /min   | CR : 0,11 €<br>CC : 0.359 € /min |
| <b>Vers Afrique</b><br>(Afrique du Sud, Angola, Benin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Tchad, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Ile Maurice, Kenya, Lesotho, Libéria, Lybie, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, République d'Afrique Centrale, Rwanda Sainte Hélène, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe) | CR : 0,11 €<br>CC : 0.62 € /min   | CR : 0,11 €<br>CC : 0.842 € /min |
| <b>Vers Amérique du Nord</b><br>(États-Unis, Canada, Alaska)   | CR : 0,11 €<br>CC : 0.07 € /min   | CR : 0,11 €<br>CC : 0.07 € /min  |
| <b>Vers Amérique Centrale</b><br>(Anguilla, Antigua, Antilles des Pays-Bas, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Costa Rica, Cuba (uniquement mobile), El Salvador, Grenade, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Iles Caïman, Iles Cocos, Iles Falkland, Iles Turcs et Caïcos, Iles Vierges, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Porto Rico, République Dominicaine, Sainte Lucie, Saint Vincent, Trinité et Tobago)   | CR : 0,11 €<br>CC : 0.69 € /min   | CR : 0,11 €<br>CC : 0.912 € /min |
| <b>Vers Amérique du Sud</b><br>(Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Guyane, Ile de Pâques, Pérou, Paraguay, Saint Kits et Nevis, Suriname Uruguay, Venezuela)   | CR : 0,11 €<br>CC : 0.44 € /min   | CR : 0,11 €<br>CC : 0.662 € /min |
| <b>Vers Asie</b><br>(Afghanistan, Arabie Saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Biélorussie, Bhoutan, Brunei, Cambodge, Chine, Chypre, Corée, Émirats Arabes Unis, Géorgie, Hong Kong, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Israël, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Liban, Macao, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Oman, Pakistan, Palestine, Philippines,   | CR : 0,11 €<br>CC : 0.74 € /min   | CR : 0,11 €<br>CC : 0.962 € /min |

Qatar, République Démocratique Lao, République du Yémen, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Taiwan, Tadjikistan, Thaïlande, Turkménistan, Turquie, Ouzbékistan, Vietnam)

#### Vers Océanie

(Australie, Guam, Hawaii, Iles Chatham, Iles Christmas, Iles Cook, Iles Fidji, Ile Marianas, Ile Marshall, Ile Niue, Ile Rodriguez, Iles Tonga, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nouvelle Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa Américaines, Samoa Occidentales, Tokelau, Timor, Tuvalu, Vanuatu )

CR : 0,11 €                      CR : 0,11 €  
CC : 0.74 € /min                CC : 0.962 € /min

#### Vers le reste du monde 1

(Cuba (uniquement le fixe), Groenland, Guinée Bissau, Ile de Jersey, Ile de l'Ascension, Wallis et Futuna fixe)

CR : 0,11 €                      CR : 0,11 €  
CC : 0.825 € /min              CC : 0.825 € /min

#### Vers le reste du monde 2

(Antarctique, Iles Diego Garcia, Ile Midway, Ile de Norfolk, Iles Solomon, Sao Tomé et Príncipe, Ile Wake)

CR : 0,11 €                      CR : 0,11 €  
CC : 2.87 € /min                CC : 2.87 € /min

### Numéros spéciaux

Le coût d'une communication est égal à l'addition du Coût de mise en relation (ci-après « CR ») qui est facturé lors de chaque communication quelle que soit sa durée, et du Coût des communications (« ci-après CC ») déterminé en fonction du temps de la communication.

| Numéro commençant par   | CR en EURO TTC | CC à la minute en Euro TTC |
|---|----------------|----------------------------|
| 118710 / 118713   | 0,02 €         | 0 €                        |
| 118612 / 118833   | 1,04 €         | 0,23 €                     |
| 118075 / 118218 / 118222<br>118712 / 118888 / 3205  | 1,46 €         | 0,23 €                     |
| 118711  | 0,79 €         | 0,23 €                     |
| 118000 / 118006 / 118007<br>118008 / 118018 / 118318 / 3278   | 1,35 €         | 0,34 €                     |
| 118700 / 3212 / 3257  | 3,03 €         | 0 €                        |
| 0800 / 0805 / 080521 / 08088<br>0808800 / 0808808 / 0809 / 30<br>31 / 3208 / 3220 / 3224 / 3253<br>3604 / 3636  | 0,02 €         | 0 €                        |
| 0801 / 0810 / 0811 / 081112 / 10<br>3217 / 3221 / 3238 / 3240 / 3252<br>3292 / 3610 / 3646 / 3676 / 3901<br>3906 / 3929 / 3930 / 3932 / 3934<br>3935 / 3955 / 3960 / 3966 / 3970<br>3972 / 3975 / 3977 / 3990 / 3994<br>083606 / 0860 | 0,08 €         | 0,03 €                     |
| 0802 / 3215 / 3223 / 3233 / 3611<br>3678 / 0820 / 082041 / 0821   | 0,11 €         | 0,12 €                     |
| 3222 / 3690 / 082020 / 082021<br>082022 / 082110  | 0,11 €         | 0,09 €                     |
| 3949  | 0,13 €         | 0 €                        |

|  |        |        |
|--|--------|--------|
| 33803 / 3299 / 3605 / 3637 / 3989<br>0825 / 082563 / 0826  | 0,11 € | 0,15 € |
| 3203 / 3234 / 3602 / 3603 / 3922<br>089064 / 089070  | 0 €    | 0,11 € |
| 3204 / 3225 / 3235 / 3241 / 3258<br>3260 / 3273 / 3295 / 3607 / 3608<br>3619 / 3624 / 3631 / 3639 / 3670<br>3912 / 3924 / 3936 / 3939 / 3944<br>3959 / 3995 / 0890   | 0 €    | 0,15 € |
| 3210 / 3634 / 3686 / 3910 / 0891   | 0 €    | 0,22 € |
| 3211 / 3213 / 3216 / 3226 / 3228<br>3229 / 3230 / 3231 / 3232 / 3236<br>3237 / 3239 / 3242 / 3244 / 3245<br>3246 / 3256 / 3262 / 3265 / 3266<br>3272 / 3280 / 3282 / 3296 / 3298<br>3601 / 3606 / 3620 / 3635 / 3650<br>3654 / 3662 / 3663 / 3666 / 3667<br>3672 / 3900 / 3907 / 3909 / 3915<br>3920 / 3933 / 3937 / 3938 / 3940<br>3945 / 3950 / 3969 / 3987 / 3993<br>0892 | 0 €    | 0,34 € |
| 0893   | 0 €    | 0,75 € |
| 3243 / 3270 / 3275 / 3281 / 3626<br>3632 / 3660 / 3680 / 3699 / 3980<br>0897   | 0,59 € | 0 €    |
| 0898   | 1,15 € | 0 €    |
| 3200 / 3201 / 3202 / 3206 / 3207<br>3209 / 3214 / 3250 / 3255 / 3263<br>3264 / 3268 / 3269 / 3271 / 3274<br>3277 / 3284 / 3286 / 3288 / 3294<br>3600 / 3627 / 3630 / 3633 / 3638<br>3640 / 3665 / 3669 / 3698 / 3999<br>0899   | 1,35 € | 0,34 € |

## INDEX

### 1. OBJET ET PREAMBULE

### 2. DEFINITIONS

### 3. SOUSCRIPTION AU SERVICE

### 4. CONTENU DU SERVICE

#### 4.1 – Description du Service

##### 4.1.1 Principes généraux

##### 4.1.2 Débit et volume de données échangées

#### 4.2 – Accès au Service

#### 4.3 - Matériel

#### 4.4. Téléphone par Satellite

##### 4.4.1 La ligne téléphonique IP

##### 4.4.2 Accès au Service Téléphone par Satellite

##### 4.4.3 Utilisation du Service Téléphone par Satellite



*4.4.4 Qualité de la Communication*

*4.4.5 Réception de vos messages vocaux*

*4.4.6 Portabilité*

4.5 Télévision

4.6. Utilisation conforme du Service

4.7 Contrôle Parental

4.8 Courrier électronique

*4.8.1 - Adresses électroniques*

*4.8.2 - Consultation de votre courrier électronique*

*4.8.3 - Acheminement des Courriers électroniques*

*4.8.4 - Stockage des Courriers électroniques*

4.9 Services associés de protection de la messagerie

*4.9.1 - L'antivirus de messagerie*

*4.9.2 - L'anti spam de messagerie*

4.10 Connexion Internet bas-débit « Nomade »

**5 – OPTIONS : ANTIVIRUS-FIREWALL – GIGA BOITE**

5.1 - Logiciels de protection proposés en Option

5.2 Option Giga Boîte

**6 – MIGRATION A L'INITIATIVE DU CLIENT**

6.1 La migration vers une autre Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par satellite

6.2 La migration vers une Offre d'abonnement à un Service d'accès à Internet par ADSL

6.3 Les frais de migration et la facturation

**7 – TARIFS ET PAIEMENT**

7.1 Tarifs

7.2 Modalités de facturation et de règlement

**8 - RESPONSABILITE**

**9 - DUREE DU CONTRAT**

**10 - RESILIATION**

10.1 - Résiliation sans faute à votre initiative

10.2 - Résiliation pour motif légitime du Client

a) Résiliation en cas de défaut de signal

b) Déménagement

c) Résiliation en cas d'obstacles juridiques rendant impossible l'installation de la Parabole

d) Motifs légitimes particuliers

**11 - OPTIONS LORS DE LA CESSATION DU CONTRAT**